

Mantes-la-Jolie, le 21 janvier 2014

Communiqué de presse

Carrières Centralité : Le parc urbain de 10.5 ha sera conçu par l'agence Ilex

L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) et la ville de Carrières-sous-Poissy (78) ont choisi le projet de l'agence Ilex Paysage urbanisme, pour la conception du parc urbain du futur éco-quartier Carrières Centralité.



Situé au cœur de Carrières-sous-Poissy, ce parc urbain de 10.5 ha, à vocation de « corridor écologique », sera l'élément fédérateur des quartiers de Carrières-sous-Poissy. Il sera réalisé en deux phases : 1ère phase, aménagement de la partie sud pour 2016 et 2^{ème} phase, finalisation du parc pour 2018. Au préalable une phase de concertation se tiendra courant 2014. Elle rassemblera les associations et les riverains, les services de la ville de Carrières-sous-Poissy, les opérateurs sélectionnés, l'architecte de la ZAC et l'EPAMSA.

Les grands objectifs de cet équipement public majeur de 5.88 millions d'euros (Région Ile-de-France, Conseil général des Yvelines, EPAMSA), sont de :

- concilier fonction sociale, mixité intergénérationnelle, et biodiversité,
- favoriser les liaisons inter-quartiers et les connections aux espaces publics environnants,
- affirmer la vocation écologique et pédagogique du parc,
- assurer une continuité paysagère et écologique entre la forêt de l'Hautil au nord et la Seine au sud,
- développer, en complémentarité avec l'existant, des fonctions à vocation de loisirs (parcours sportifs, jeux intergénérationnels innovants...), de détente et pédagogique (zone d'information, jardins partagés, zones de cueillettes...),
- intégrer l'aménagement de cette coulée verte dans une démarche de développement durable, économe en ressources (traitement alternatif des eaux pluviales, gestion différenciée, éclairage adapté aux secteurs...) et préservant la biodiversité et la diversité des milieux.

Le choix d'Ilex

La force de la proposition du groupement Ilex (Ilex et Sempervirens, paysagistes – Safège et Biotope, sous-traitants) réside dans la conception d'un parc urbain qui offre des fonctions de couture entre les quartiers Est/Ouest où chaque traversée est animée par l'aménagement de

plateformes aux thématiques différentes permettant de créer une dynamique sociale forte et diversifiée.

Dans le sens Nord/Sud, le parc se présente comme une pièce « Rotule » mettant en connexion les différents biotopes qui composent la Seine, l'Espace Naturel Sensible (Parc du Peuple de l'Herbe) au sud, la plaine agricole et la zone de compensation surfacique au nord.

L'équipe a su, à partir des directives inscrites dans le cahier des charges, proposer un aménagement équilibré en s'appuyant sur les contraintes programmatiques du parc pour les transformer en force et ainsi répondre aux objectifs sociaux et écologiques en conciliant ville/nature. Son parti pris : "le parc du méandre se dessine avec la ville et avec les milieux qui l'entourent".

Une forme de « nature urbaine »

Actuellement situé sur l'emplacement d'anciennes carrières et prochainement au cœur des nouvelles constructions de Carrières Centralité, le parc urbain constituera « un véritable continuum de nature urbaine » reliant à la fois la ville historique au quartier St Louis (est-ouest) et la plaine agricole de la boucle de Chanteloup au futur parc départemental du Peuple de l'Herbe (nord-sud).

Ce projet est ainsi conçu pour compléter le projet urbain en reliant les milieux, du plus naturel au plus urbain, et constituer une mosaïque d'ambiances et de lieux, avec comme qualité première d'être vivante et évolutive.



Le terrassement de la coulée verte permettra de collecter les eaux pluviales et les eaux de ruissellement d'une partie de la ZAC, et d'avoir une gestion alternative et durable de l'eau.



Exemples d'ambiances de la coulée verte

Le concept des plateformes-îles

Outre sa position centrale, le parc sera un véritable lieu naturel de vie et d'échanges.

Parcours de nombreuses « plateformes-îles », il proposera de multiples parcours où se dévoileront des « surprises » : une aire de pique-nique, des jeux, des plateaux sportifs ou de repos, des jardins pédagogiques, etc.



Ce jeu de « lieux flottants » prendra la forme unique de plateformes carrées de taille variées réparties tout au long de la partie étroite et urbaine du parc.

Vue générale du parc urbain



Le parc urbain, lieu d'échange et de concertation

La définition de ce projet sera le fruit d'un travail d'ateliers, rassemblant les associations et les riverains, les services de la ville de Carrières-sous-Poissy, les opérateurs sélectionnés, l'architecte de la ZAC et l'EPAMSA. Les équipements et le design général seront ainsi choisis et adaptés au plus près des besoins locaux.

A propos de Carrières Centralité

Cette opération ambitieuse, qui redonnera à la ville de Carrières-sous-Poissy une centralité, prévoit la construction de logements, d'équipements publics, de commerces de proximité, d'un pôle commercial autour de l'hypermarché Leclerc et d'un parc urbain de 10 ha, à proximité du futur parc départemental « le Peuple de l'Herbe ».

« Carrières Centralité » est un des projets phares du territoire de la CA2RS et de Seine Aval, initié et piloté par l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA). La ZAC, dessinée par Nicolas Michelin, architecte-urbaniste de renom, sera un exemple de la charte développement durable développée par l'EPAMSA dans ses aménagements : 60% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique et des équipements publics répondant au label BEPOS (bâtiment à énergie positive), traitement naturel des eaux de pluie, utilisation des éco-matériaux, etc.

A propos d'Ilex

<http://www.illex-paysages.com/>

Contact presse EPAMSA

Amandine Martin, Responsable de la communication :

01 39 29 21 25 – 06 76 97 48 98 – a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France: 01 55 30 70 77- 06 32 66 72 49 - mariefrance.bergamo@grayling.com